

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 7 mai 2013 à la salle du conseil située au 300-A Principale Ouest, Saint-Joseph-de-Kamouraska.

Sont présents : **M. TONY CHAREST, MAIRE**
 FERNAND OUELLET, CONSEILLER
 RAYMOND FRÈVE, CONSEILLER
 GERMAIN DUPUIS, CONSEILLER
 SERGE PELLETIER, CONSEILLER
 Mmes NANCY TREMBLAY, CONSEILLÈRE
 LOUISE CARMEL, CONSEILLÈRE

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h35 par M. Tony Charest, maire. M. Charles Montamat, secrétaire-trésorier, rédige le procès-verbal.

01-05-2013

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Germain Dupuis et résolu unanimement que l'ordre du jour du 7 mai 2013 soit adopté en laissant le varia ouvert.

02-05-2013

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 AVRIL 2013 ET CELUI DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 20 AVRIL 2013

Il est proposé par M. Germain Dupuis et résolu unanimement que le procès-verbal du 2 avril 2013 soit adopté tel que modifié et que celui de la séance spéciale du 20 avril 2013 soit adopté tel que rédigé.

RAPPORT DU MAIRE

Le maire a déposé un rapport des activités mensuelles.

RAPPORT DE L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT

L'agent de développement fait un suivi de ses activités du mois d'avril.

UNE PÉRIODE DE QUESTIONS A EU LIEU À CETTE ÉTAPE DE LA SÉANCE DU CONSEIL.

03-05-2013

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par M. Germain Dupuis et résolu unanimement que les salaires du mois d'avril (incluant les DAS de la période) au montant de 11 390.19\$ ainsi que les comptes à payer totalisant un montant de 38 053.26\$ soient acceptés.

04-05-2013

RÉSOLUTION MANDATANT RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON POUR RÉDIGER LA REDDITION DE COMPTE RELATIVE AU PAERRL

Il est proposé par Fernand Ouellet et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska mandate la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la préparation de la reddition de compte du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

05-05-2013

PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS POUR L'ABAT-POUSSIÈRE

CONSIDÉRANT les 3 soumissions retenues pour l'épandage d'abat-poussière et dont les résultats apparaissent dans le tableau ci-dessous :

Fournisseur	Quantité proposée pour 12.8km	Prix au litre ou à la tonne épandu (avec TVQ)	Prix pour la qté proposée
Bourget	29 000L	0.281 \$	8 145.41 \$
SEBCI	23 000L	0.317 \$	7 284.74 \$
Sel Warwick	7 350 Kg	714.84 \$	5 254.06 \$

Il est proposé par M. Fernand Ouellet et résolu unanimement que les Entreprises Bourget soient retenues pour épandre l'abat-poussière au motif que le prix au litre est le plus avantageux et que leur capacité de transport (29 000L) est la plus grande. L'épandage aura lieu le plus tôt possible.

06-05-2013

EXPLICATIONS FERME VAL-MOREAU ET DEMANDE D'AUTORISATION D'ENTAMER LES TRAVAUX

Suite à l'envoi d'un devis technique par la Ferme Val Moreau concernant le passage d'un câble électrique sous la chaussée en face de la ferme, il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement que la municipalité autorise la Ferme Val Moreau à réaliser ces travaux tel que convenu ultérieurement (voir procès verbal d'avril).

07-05-2013

FACTURE SOCIÉTÉ NATIONALE CHIMIQUE

CONSIDÉRANT QUE la Société Nationale Chimique a envoyé durant l'année 2011 des produits éco-dégraissers à la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska sans que celle-ci n'ait rien demandé;

CONSIDÉRANT QUE pour se faire, celle-ci a contacté directement l'inspecteur municipal sans passer par le directeur général et que celui-ci a avisé nie avoir commandé quoique ce soit;

CONSIDÉRANT QUE M. Montamat a prévenu M. Dugas, directeur de la Société Nationale Chimique, que la municipalité ne souhaitait plus rien recevoir de leur part;

CONSIDÉRANT QUE malgré cet avertissement, une autre chaudière d'éco-dégraisseur a été livrée au bureau municipal et que M. Dugas refuse de la reprendre prétextant que c'est un cadeau;

CONSIDÉRANT la lettre recommandée envoyée en avril 2012 à M. Dugas pour qu'il cesse d'importuner la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'exactement la même méthode d'approche a été faite auprès des municipalités de Kamouraska, Ste-Hélène, ou encore St-Romain pour ne citer qu'elles;

Il est proposé par M. Serge Pelletier et résolu unanimement,

QUE le conseil municipal de St-Joseph-de-Kamouraska refuse de

payer la facture numéro N-C 9446 au montant de 784.25\$ au motif que d'une part la municipalité n'a rien commandé et que visiblement il s'agit d'une arnaque auprès des municipalités du Québec.

08-05-2013

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À L'URLS

Il est proposé par Mme Louise Carmel et résolu unanimement que la municipalité renouvelle son adhésion à l'Unité Régionale de Loisirs et de Sport du Bas-Saint-Laurent au montant de 75.\$.

ANNULLATION DE RÉOLUTION 04-03-2013 POUR LA REMPLACER COMME SUIT :

09-05-2013

ADOPTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

Il est proposé par Mme Nancy Tremblay et résolu à l'unanimité que la politique familiale municipale soit adoptée telle que présentée.

10-05-2013

RÉSOLUTION DU PLAN D'ACTION DE LA DÉMARCHE « MUNICIPALITÉ DES AÎNÉS »

Il est proposé par M. Germain Dupuis et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph adopte le plan d'action de la démarche « municipalité amie des aînés ».

11-05-2013

RÉSOLUTION DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

Il est proposé par M. Raymond Frève que le plan d'action de la politique familiale municipale soit adopté tel que présenté.

12-05-2013

RÉSOLUTION MANDATANT L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT AFIN DE RÉDIGER UNE DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER AU PACTE RURAL ET DÉSIGNANT LE MAIRE M. TONY CHAREST COMME RÉPONDANT DE LA DEMANDE

Il est proposé par M. Serge Pelletier et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska mandate M. Sébastien Simard, agent de développement, pour la rédaction d'une demande de soutien financier au pacte rural pour le projet de restauration et de mise aux normes de la Grange à dîme. Le conseil municipal désigne M. Tony Charest, maire, comme répondant de la demande.

13-05-2013

DEMANDE DE DON DE LA FABRIQUE DE STE-HÉLÈNE

Il est proposé par M. Serge Pelletier et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska fasse un don de 50.\$ à la Fabrique de Sainte-Hélène pour la fête des jubilés.

14-05-2013

SADC

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska débourse un montant de 30.\$ pour le renouvellement de son adhésion à la SADC du Kamouraska pour l'année 2013-2014 en tant que membre associé.

15-05-2013

SYMPOSIUM DE PEINTURE

Il est proposé par M. Germain Dupuis et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph participera au Symposium de peinture du Kamouraska et fera l'achat d'un tableau d'une valeur de 500.\$

16-05-2013

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DE LA FABRIQUE DE ST-JOSEPH

Suite à la demande de commandite effectuée par Mme Jeanne Charron auprès du conseil municipal durant la période de questions, il est proposé par M. Germain Dupuis et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph s'engage à verser un don de 50\$ à la Fabrique dans le cadre de son activité de financement qui se tiendra le 8 juin 2013.

17-05-2013

ADOPTION DU CONTRAT DE TRAVAIL DE L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT

Il est proposé par Mme Nancy Tremblay et résolu unanimement que le contrat de travail de M. Sébastien Simard, agent de développement soit adopté.

18-05-2013

RÉSOLUTION DÉSIGNANT L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT RELEVANT DU CONSEIL MUNICIPAL ET DU MAIRE

Il est proposé par M. Germain Dupuis et résolu unanimement que l'agent de développement relèvera du conseil municipal ainsi que du maire.

SITE WEB MUNICIPAL

Les membres du conseil ont été informés que la mise à jour du site web de la municipalité a été effectuée et que celui-ci peut à nouveau être alimenté.

PARC RÉGIONAL DU HAUT-PAYS DE KAMOURASKA

Les membres du conseil ont convenu de proposer à M. Toner d'insérer le feuillet d'information du Parc régional du haut pays dans les pages du Bloc-notes.

DEMANDE D'AIDE DE LA CORPORATION DE LA GRANGE À DÎME POUR LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'EMPLOI D'UN ÉTUDIANT DURANT L'ÉTÉ (SUIVI)

Suite à une demande de la part de la présidente de la corporation de la Grange à Dîme pour que la municipalité aide celle-ci à remplir les feuilles de paies de la ressource estivale, Mme Évelyne Levesque a accepté de remplir cette tâche en même temps que la gestion des paies du Terrain de Jeu.

19-05-2013

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé sur proposition de Mme Nancy Tremblay, la séance est levée à 23h05.

TONY CHAREST, maire

CHARLES MONTAMAT, secrétaire-trésorier